



Finance Durable & Investissement Responsable

Quelles sont les perspectives de marché & les défis
à relever ?

Eclairage & Convictions Ailancy

Octobre 2020

Executive summary

La pandémie du **COVID-19** a mis à **rude épreuve nos sociétés**, désormais plongées dans une crise sans précédent. Elle vient confirmer une **prise de conscience généralisée**, autour des enjeux de développement durable, allant de la société civile jusqu'aux politiques en passant par les collectifs d'économistes, les ONG, les investisseurs, etc.

Parmi les **leviers clés** de cette reconstruction figure la **Finance Durable**. Elle consiste à **réorienter les flux financiers** vers la **transition énergétique** en ligne avec la trajectoire 2° définie dans les Accords de Paris et vers la construction d'un **futur soutenable**. Les **investisseurs institutionnels**, soucieux des risques systémiques de long terme, ont été les **premiers** à **impulser la dynamique** et à exiger le développement de **l'investissement responsable**. S'ils sont moins avertis, **les particuliers**, et particulièrement les **Millenials**, sont en grande majorité sensibles aux **questions environnementales et sociales**.

Plus de dix ans après la crise financière de 2008, ce **marché** connaît une **croissance soutenue**, illustrée notamment par la hausse des encours de **l'investissement responsable**. Son **plein potentiel** reste néanmoins toujours à exploiter.

Pour soutenir cette dynamique et fixer un **cadre normatif** aux acteurs financiers, la **Commission Européenne** met en **place un arsenal réglementaire**. Elle définit un **langage commun** et des **priorités** au travers d'une grille des activités durables (taxonomie), sur lesquels reposeront des **infrastructures de marchés** (benchmarks), des pratiques communes de **transparence** (disclosure) et des **standards** (eco-label, green bonds standards, etc.).

La mise en œuvre de ces ambitions n'est pourtant **pas exempte de défis** et impacte tous les acteurs de cette **chaîne de valeur**. Emetteurs et fournisseurs de données doivent désormais **harmoniser les informations** mises à disposition des investisseurs qui souhaitent pouvoir les comparer. Les gestionnaires d'actifs sont sommés de **faire évoluer leurs méthodologies**, jugées trop statiques compte tenu de l'enjeu d'accompagnement sur la durée des acteurs économiques, et difficiles à vulgariser pour les non initiés. Enfin en tant que distributeurs, les bancassureurs doivent poursuivre leur **effort de pédagogie** et veiller à la lisibilité et à la **pertinence des offres** pour leurs clients.

Devant de tels enjeux, nous avons souhaité adresser le thème de la **Finance Durable** et plus particulièrement celui de **l'investissement responsable** en nous appuyant sur notre **observation du marché** et nos **convictions sur ses perspectives et défis**, notamment au regard des récentes **évolutions règlementaires**. Mais surtout, nous voulons attirer l'attention de nos clients sur le **besoin d'anticiper la transformation** de leur **business model** et **l'ampleur des impacts** qui lui sont liés pour bâtir la **finance de demain** et s'inscrire dans la **dynamique à l'œuvre aujourd'hui**.



SOMMAIRE



1. Préambule

- Chronologie de la finance durable avec présentation des concepts
- Focus Covid-19, le stress-test grandeur-nature de la performance et résilience des valeurs ESG



2. Etat de l'art du marché

- La Finance Durable, un marché croissant et attractif :
- Descriptif du marché en volume et en valeur
- L'approche ESG et les stratégies d'investissement



3. Une dynamique favorable

- Un cadre réglementaire favorable
- Côté Demande : une forte appétence des institutionnels et des particuliers
- Côté Offre : un écosystème d'acteurs financiers désormais en ordre de marche



4. Les défis à relever

- Côté émetteurs et fournisseurs de données : harmonisation et fiabilisation de la donnée
- Côté gestionnaire d'actifs : intégration des critères ESG à travers un renouvellement méthodologique et le recours à un cadre normatif
- Côté bancassureurs : construction d'une offre claire et lisible et amélioration de la distribution

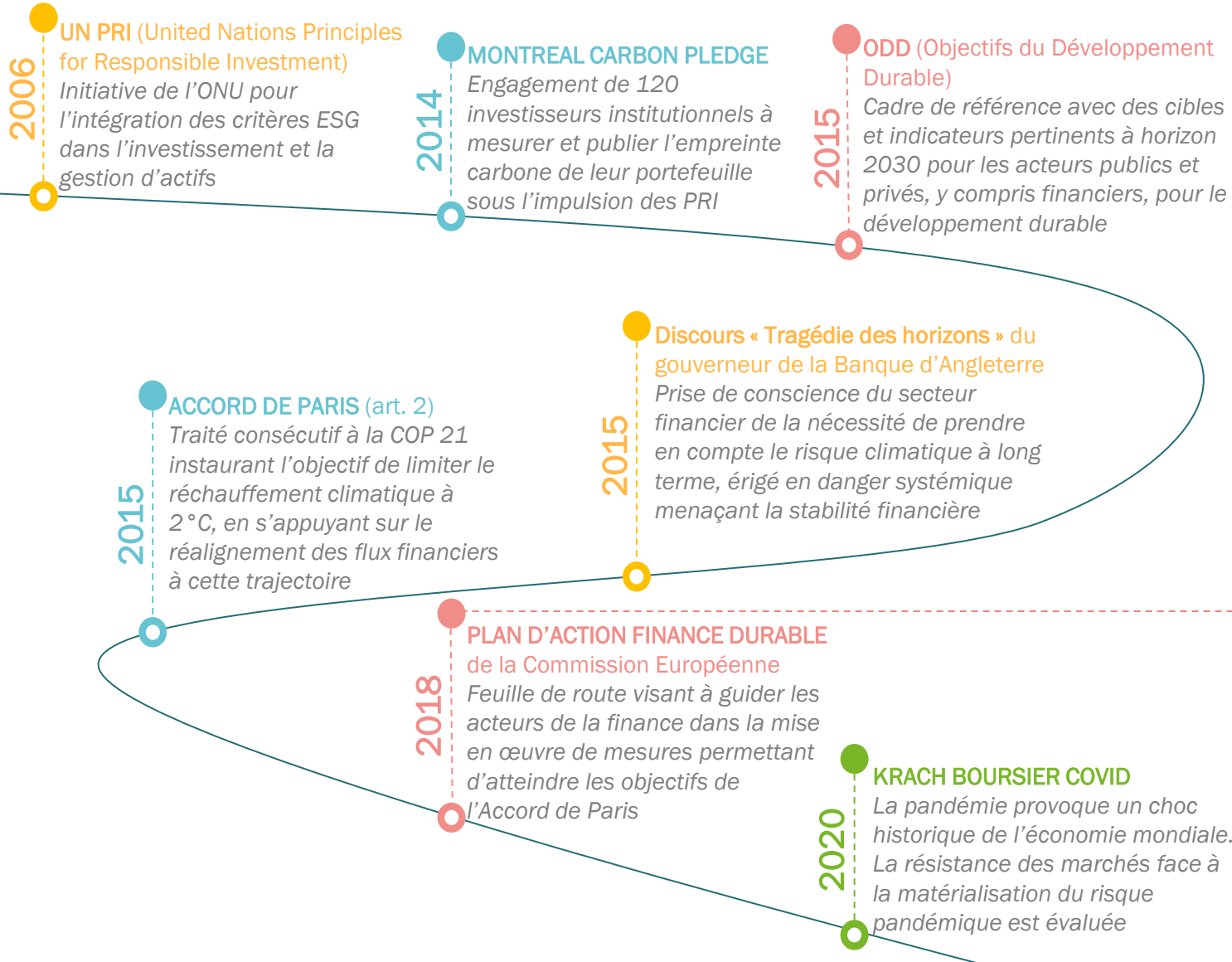


5. L'accompagnement Ailancy

- Présentation de nos savoir-faire
- Nos principaux axes d'accompagnement
- Présentation Ailancy



La finance durable – Un sujet d’actualité mais pourtant ancien



FOCUS : SUITE DU PLAN D'ACTION EUROPEEN SUR LA FINANCE DURABLE



CONNEXIONS

Le **Green Deal** est la feuille de route de l'UE pour rendre son économie durable à horizon 2050. Préoccupation phare de la Commission, il est **mis à contribution dans l'effort de relance face à la crise COVID** : un appel de 1mds€ est lancé en 2020 afin de stimuler l'économie par l'investissement dans la transition durable.



PERSPECTIVES

Tout comme le Green Deal, le Plan d'Action Finance Durable fait l'objet de révisions. Les résultats d'une **consultation ouverte à l'ensemble des parties prenantes sont attendus fin 2020**. Ils aboutiront à la **Stratégie Renouvelée sur la Finance Durable** qui doit ragaillardir les initiatives de transition.



La crédibilité de l'association durabilité et performance des valeurs durables prouvée par la crise de la Covid-19

La pandémie du COVID-19 a mis en évidence les manquements de nos modèles économiques et financiers traditionnels. Longtemps considérées comme peu rentables, la crise a aussi mis en lumière la performance des valeurs durables et, en ce sens, démontre que ce marché a renforcé sa crédibilité. Elle constitue à ce titre une occasion inédite de mettre l'intégration des critères ESG au cœur des décisions d'investissement.

La crise du covid-19, un révélateur de la résilience financière des valeurs ESG et de leur attractivité...



Un excédent de performance par rapport aux indices de référence

Dans le monde, les entreprises les mieux notées ESG surperforment les indices de référence S&P 500, FTSE et MSCI. Ce phénomène est visible dès le krach Covid-19 et s'accroît post-Krach Covid-19 (Source : Bloomberg)



Une attractivité des fonds ISR (collecte importante et augmentation du nombre de fonds)

En France, avec plus de 90 fonds supplémentaires comptabilisés dans le contexte de crise, ce marché confirme son développement (Source : Novethic)

Un **corpus conséquent d'études** est consacré au sujet de la **performance des valeurs ESG** lors du 1er trimestre 2020

- **Etude Black-Rock** montrant que 88 % de 32 fonds "représentatifs des marchés mondiaux" avaient surperformé leur indice parent sur le T1 2020
- **Etude BofA Merrill Lynch** constatant que les entreprises les plus « sociales » surperforment de 5 à 10 points en Bourse
- **Etude Novethic** confirmant que les fonds ESG ont en moyenne surperformé de +0,7% par rapport au marché sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2020
- **Etude de MorningStar (AM)** indiquant une surperformance lors des 2 krach Covid (19/02 et 9/03) des fonds durables de 0,09% à 1,83% par rapport aux fonds traditionnels de la même catégorie

...et un tournant décisif avec des tendances ESG qui se profilent



La crise du Covid-19 pourrait se révéler être un **accélérateur** en amenant de **plus en plus d'investisseurs** y compris les plus sceptiques à opter pour des **placements responsables**.

- La crise ancre dans l'**inconscient collectif** l'approche ESG comme **facteur de performance** et de **résilience**
- Les investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs cautionnent la **pertinence des approches ESG** dans la gestion des risques

Avec la crise du COVID-19, le **pilier S** est mis en avant avec un **renforcement de la responsabilité sociale et sociétale** des entreprises (exemples : cas Carrefour en Chine, Amazon, etc.).



A l'avenir, des fonds sur des thématiques comme la santé et le social pourraient être privilégiés. Selon une étude Deloitte, la **thématique pourrait représenter 50% de l'investissement en 2025.**



SOMMAIRE



1. Préambule

- Chronologie de la finance durable avec présentation des concepts
- Focus Covid-19, le stress-test grandeur-nature de la performance et résilience des valeurs ESG



2. Etat de l'art du marché

- La Finance Durable, un marché croissant et attractif
- Descriptif du marché en volume et en valeur
- L'approche ESG et les stratégies d'investissement



3. Une dynamique favorable

- Un cadre réglementaire favorable
- Côté Demande : une forte appétence des institutionnels et des particuliers
- Côté Offre : un écosystème d'acteurs financiers désormais en ordre de marche



4. Les défis à relever

- Côté émetteurs et fournisseurs de données : harmonisation et fiabilisation de la donnée
- Côté gestionnaire d'actifs : intégration des critères ESG à travers un renouvellement méthodologique et le recours à un cadre normatif
- Côté bancassureurs : construction d'une offre claire et lisible et amélioration de la distribution



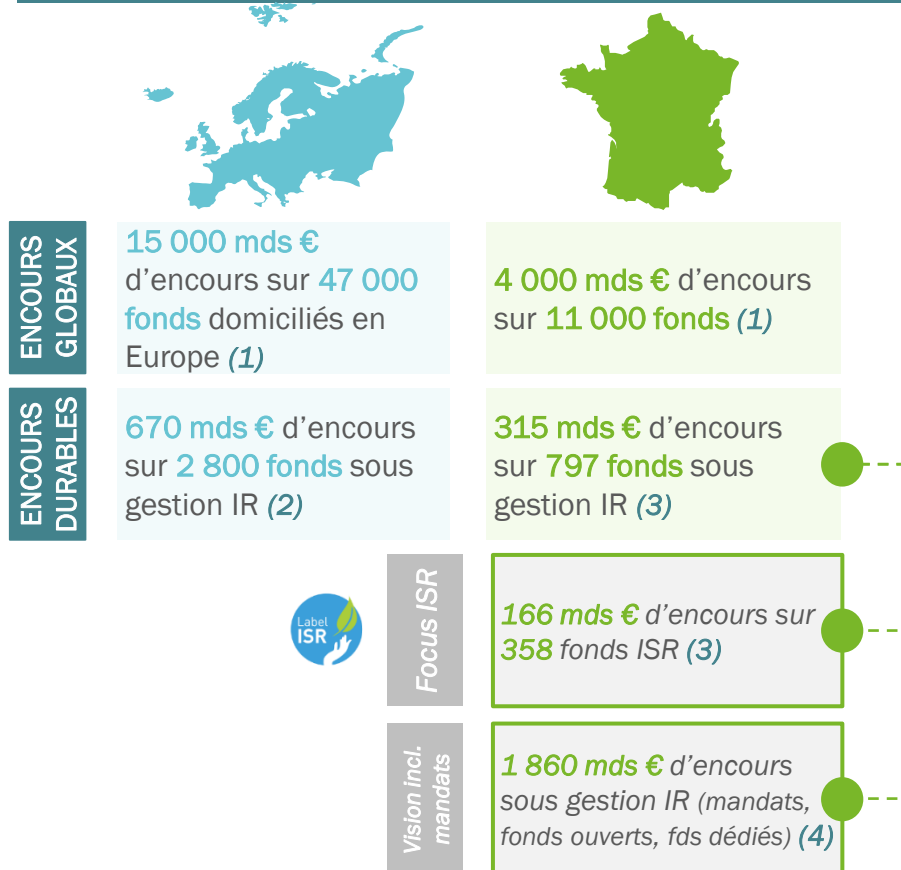
5. L'accompagnement Ailancy

- Présentation de nos savoir-faire
- Nos principaux axes d'accompagnement
- Présentation Ailancy



La finance durable, majoritairement portée par l'investissement responsable, est un marché d'opportunités business qui n'a pas fini de prendre de l'ampleur

Dix ans après la crise de 2008, la finance durable s'est développée considérablement mais son impact reste modeste par rapport aux encours globaux et du chemin reste à parcourir. Aujourd'hui, seuls ~ 2 000 milliards d'euros / an sont mobilisés alors que d'après le GIEC (*), près de 6 000 milliards d'euros d'investissements seraient nécessaires chaque année pour suivre une trajectoire 2 °C.



(1) Source : Compilation (EFAMA, AMF et AFG fin 2018, Willis Towers Watson Nov. 2019)
(2) Source : Morningstar Inc. & KPMG (encours fin 2019)
(3) Source : Indicateur Novethic juin 2020
(4) Source : AFG fin 2019

Tendances sur le marché français :

L'investissement responsable connaît une **dynamique de marché forte** et n'est plus considéré comme un marché de niche. L'indicateur Novethic paru en juin 2020 relève **plusieurs tendances à suivre avec attention** :

- **L'ISR labellisé reste le vaisseau amiral de l'investissement responsable** : les fonds labellisés ISR représentent **50% des encours**
- **Les fonds thématiques sont plébiscités avec un taux de collecte de 20%, et atteignent 25% des encours.**

Cette **croissance** est stimulée par :

- Le **plan d'action européen** qui entend favoriser l'accélération des ventes de produits financiers responsables
- La **loi Pacte** qui incite depuis 2020 à la diffusion d'au moins un produit labellisé dans le cadre de l'assurance vie
- La **montée en puissance des labels** apportant plus de transparence et visant à regagner la confiance des épargnants
- Un **changement sociétal profond** favorisant l'émergence d'une économie et d'une finance plus responsables
- La **crise sanitaire** qui met en lumière la nécessité de généraliser les politiques RSE



Terminologie de la finance durable - Quelques concepts généraux et périmètre de l'étude

La finance durable désigne l'ensemble des pratiques de financement et d'investissement auxquelles sont intégrées des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (critères ESG). Elle a la particularité de se placer sur un horizon temporel long et recouvre les 3 grands types d'investissements suivants, avec chacun un système de labellisation répondant à des exigences strictes et permettant à l'investisseur de s'y retrouver.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE (IR incl. ISR)

L'investissement responsable tient compte de l'analyse financière traditionnelle et l'analyse dite extra-financière dans les choix de placements financiers. Sont inclus dans le périmètre de l'IR les investissements suivants :

- L'investissement socialement responsable (ISR) défini par le FIR * et l'AFG ** comme « un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.
- Les autres types d'investissements avec pour approches : l'investissement thématique, l'intégration des critères ESG, l'exclusion, l'engagement, l'impact investing, etc.

LABEL ISR : Label, lancé en 2016 par le ministère des finances, il vise à rendre plus lisibles les produits (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Il leur garantit que le fond est géré selon un processus ISR avec une méthodologie basée sur les critères ESG .



Le périmètre de cette étude concerne principalement l'investissement socialement responsable (ISR).

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée des autres déclinaisons de la finance durable (finance solidaire, finance verte, investissement d'impact, etc.)

FINANCE VERTE

Elle réunit l'ensemble des opérations financières favorisant la transition énergétique et luttant contre le changement climatique. Parmi les outils de la finance verte, on trouve les Green bonds (obligations vertes) et les fonds verts.

LABEL GREENFIN (ex-TEEC) : Label, lancé fin 2015 par le ministère de l'Environnement, il vise à garantir la qualité « verte » des placements financiers. Il est orienté vers le financement de la transition énergétique et écologique et impose, notamment, l'exclusion des entreprises du secteur du nucléaire et des énergies fossiles.



FINANCE SOLIDAIRE

La finance solidaire repose sur une épargne placée sur des produits financiers solidaires et apporte des fonds aux projets qui n'entrent pas dans les circuits financiers classiques (lutte contre l'exclusion, commerce équitable, etc.). Contrairement à l'ISR, il ne s'agit pas de conjuguer rendement financier et utilité sociale.

LABEL FINANSOL : Label délivré depuis 1997 par l'association du même nom Finansol, il concerne exclusivement les produits / placements d'épargne solidaire, qui financent donc uniquement le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)



Pas de finance durable sans ESG - De quoi parle-t-on ?

Les 3 critères communément connus sous l'acronyme international E/S/G représentent les piliers de l'analyse extra-financière et de la finance durable. L'intégration de ces critères consiste en leur « prise en compte explicite et systématique dans l'analyse et les décisions d'investissement ».



ENVIRONNEMENT

- Ce critère tient compte des impacts des activités soutenues par le secteur financier sur la **nature** et l'ensemble des **équilibres environnementaux** et en particulier ceux liés au **changement climatique** tels que les **émissions de gaz nocifs pour l'homme et la nature** (CO2, oxyde d'azote, monoxyde de carbone, etc.), l'**efficacité énergétique**, la **biodiversité**, la **gestion de l'eau et des déchets**, etc.



SOCIAL

- Ce critère tient compte de thèmes comme les **droits de la personne**, les **conditions de travail** et **rapports entre les salariés**, la **chaîne de sous-traitance**, l'impact sur les territoires et les relations avec les **collectivités territoriales**, l'**égalité femmes-hommes** et les autres formes de discrimination, etc.



GOVERNANCE

- Ce critère concerne les thèmes suivants : l'**éthique des affaires**, la **convergence** entre les **intérêts des dirigeants et des actionnaires**, les **modes de rémunération des équipes dirigeantes**, l'**indépendance et la composition du conseil d'administration**, la **structure de gestion**, les **stratégies fiscales** des entreprises, etc.

La prise en compte de ces critères et risques ESG prend une place grandissante dans les préoccupations des investisseurs qui souhaitent de plus en plus devenir des **propriétaires actifs et engagés**.

Aujourd'hui, les **sociétés de gestion** annoncent, les unes après les autres, la **bascule progressive** de leurs investissements vers une **démarche «100 % ESG»**.

Cette prise en compte passe par :




1. L'**intégration des facteurs ESG** dans l'analyse et la décision d'investissement
2. La **surveillance et le pilotage continu** des questions et risques ESG dans les investissements
3. L'**exercice responsable des droits de vote**
4. L'**engagement actionnarial** et le **dialogue récurrent** avec le « top management ».

Les 3 critères doivent être appréhendés de manière globale avec une démarche garantissant la cohérence entre l'offre d'un établissement et l'image qu'il souhaite se donner sur la thématique Finance durable.



Pas une UNE mais DES approches ESG ! Des choix stratégiques devront être pris

Il n'y a pas de définition unique d'un fonds durable. Chacun intègre les critères ESG selon des pratiques / approches très différentes. Aussi, ces stratégies peuvent concerner une partie des actifs ou un portefeuille dans sa globalité. La variété des stratégies et les difficultés de mise œuvre induisent une forte complexité.

	 L'exclusion	 L'intégration ESG	 L'engagement actionnarial	 L'investissement à impact / thématique
Principes	<ul style="list-style-type: none"> Exclusion d'entreprises / secteurs indésirables de 3 types <ul style="list-style-type: none"> Normative : non respect des normes / conventions internationales (OIT, droits de l'homme, etc.) Sectorielle : secteurs de type l'armement, le charbon, etc. Géographique : siège social dans paradis fiscal, pays en conflit... 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte explicite et systématique des critères ESG dans l'analyse selon 3 types : <ul style="list-style-type: none"> Best In Class (score absolu) : sélection des meilleurs émetteurs au sein de leur secteur d'activité Best in Universe (score relatif) : sélection des meilleurs émetteurs indépendamment de leur secteur d'activité Best Effort (score évolué) : sélection des émetteurs au score amélioré (avec min. requis) 	<ul style="list-style-type: none"> Recours aux droits propres aux actionnaires (vote, dialogue et engagement actionnarial) afin d'influencer et d'orienter les entreprises vers des politiques et performances RSE. 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement au sein d'activités du domaine du développement durable, à forte utilité sociale et/ou environnementale et mesurable parallèlement à un rendement financier au sens du GIIN (Global Impact Investing Network)
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Pratique très présente dans l'univers anglo-saxon et nordique Approche binaire ne répondant pas nécessairement aux besoins de l'ensemble des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Pratique répandue dans les politiques d'investissement responsable du fait de sa neutralité sectorielle, majoritairement utilisée en France Pratique souvent traitée de façon disparate dans l'interprétation des critères 	<ul style="list-style-type: none"> Démarche d'accompagnement répandue initialement dans l'univers anglo-saxon 	<ul style="list-style-type: none"> Pratique permettant de mieux atteindre l'investisseur particulier grâce à ses impacts concrets, mesurables et facilement lisibles Pratique en corrélation directe avec l'économie réelle
Tendances	<ul style="list-style-type: none"> Adoption par un nombre croissant de SDG de la stratégie d'exclusion matérialisée par la sortie du charbon, des énergies fossiles, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de lisibilité de la stratégie auprès des investisseurs Tendance baissière des encours Best In Class au profit des stratégies Best In Universe et thématiques 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt marqué des <i>Millenials</i> pour la vision plus holistique de l'entreprise Approche renforcée dans le cadre de la Directive Droit des actionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt marqué des <i>Millenials</i> Marché en pleine expansion avec une collecte record post-Covid et un fort potentiel de croissance

Le choix de la stratégie d'investissement doit s'adresser dans le cadre d'une réflexion plus large et plus stratégique visant à définir l'ambition et le positionnement cible d'un établissement sur la thématique Finance durable.



SOMMAIRE



1. Préambule

- Chronologie de la finance durable avec présentation des concepts
- Focus Covid-19, le stress-test grandeur-nature de la performance et résilience des valeurs ESG



2. Etat de l'art du marché

- La Finance Durable, un marché croissant et attractif
- Descriptif du marché en volume et en valeur
- L'approche ESG et les stratégies d'investissement



3. Une dynamique favorable

- Un cadre réglementaire favorable
- Côté Demande : une forte appétence des institutionnels et des particuliers
- Côté Offre : un écosystème d'acteurs financiers désormais en ordre de marche



4. Les défis à relever

- Côté émetteurs et fournisseurs de données : harmonisation et fiabilisation de la donnée
- Côté gestionnaire d'actifs : intégration des critères ESG à travers un renouvellement méthodologique et le recours à un cadre normatif
- Côté bancassureurs : construction d'une offre claire et lisible et amélioration de la distribution



5. L'accompagnement Ailancy

- Présentation de nos savoir-faire
- Nos principaux axes d'accompagnement
- Présentation Ailancy



Si les réglementations favorisent l'émergence d'un cadre de référence, leur richesse crée de la complexité dans l'interprétation et la mise en oeuvre

Des initiatives réglementaires apparaissent à tous les niveaux. La Commission européenne a fait le choix d'un **positionnement avant-gardiste et politiquement marqué** avec le déploiement d'un arsenal réglementaire sans précédent



A l'international

*Un cadre reposant principalement sur des **soft laws** dont le rôle est central pour créer un système financier mondial durable et efficace*

- **2006** : Lancement des six « Principes pour l'Investissement Responsable » avec le soutien de l'ONU (UN-PRI) incitant les investisseurs institutionnels à intégrer les critères ESG
- **2015** : Mise en place par le G20 d'une « Task force on climate related financial disclosure » (TCFD) établissant des recommandations pour développer la finance verte et gérer le risque climatique
- **2015** : Accord de Paris (COP 21) instaurant l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 °C. (197 pays signataires)
- **2016** : Lancement par l'ONU des 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030



En Europe

Un cadre européen qui impose les règles du jeu dans la lutte contre le changement climatique et dont l'ambition se révèle politique

- **Mars 2018** : Adoption d'un plan d'action sur la finance durable
- **Décembre 2019** : Adoption des 3 propositions législatives relatives aux règlements **Disclosure, Benchmarks et Taxonomie**
 - La **Taxonomie** définit un alphabet commun pour classifier les activités durables
 - Le **règlement Disclosure** crée de nouvelles obligations de transparence pour le reporting ESG
 - Le **règlement Benchmark** crée 2 catégories d'indices durables de référence (EU Climate Transition et EU Paris-aligned Benchmark)
- Développement en cours de normes et standards (EU eco-label, EU standard sur le green bond, reporting des entreprises) et mises à jour de réglementation existantes comme MIFID2, AIFM, UCITS
- **Mai 2020** : Poursuite du plan d'action dans le cadre du Green Deal européen sous l'appellation « Stratégie renouvelée sur la finance durable »



En France

Un cadre réglementaire précoce qui confère à la France une longueur d'avance et un avantage compétitif indéniable

- **2015** : loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et plus spécifiquement l'**art.173** imposant aux investisseurs institutionnels de **publier des informations sur l'intégration de critères ESG** dans leur politique d'investissement selon le principe de « **comply or explain** »
- **2020** : Entrée en vigueur progressive de la loi Pacte imposant aux **contrats assurance-vie** de proposer **des produits labellisés finance durable**.
- **2020** : Entrée en vigueur progressive de la doctrine AMF en matière d'**information des investisseurs**. Elle exige la justification pour les fonds considérés durables d'une approche fondée sur un **engagement significatif**.

Un corpus réglementaire au niveau européen particulièrement difficile à appréhender, de part sa complexité et son ampleur. Par ailleurs, les adhérences entre les textes requièrent une approche globale difficile à mettre en place considérant les différents planning de mise en oeuvre.



Les investisseurs institutionnels ont été précurseurs. Le relais désormais pris par les particuliers offrent des opportunités commerciales réelles

La finance durable suscite désormais l'adhésion de tous et non plus seulement des institutionnels. Les particuliers, dont l'épargne financière est abondante, ont maintenant un rôle à jouer et leur appétence, portée majoritairement par les Millenials et appuyée des pouvoirs publics, est aujourd'hui bien réelle.

INSTITUTIONNELS

2018 : 57% des encours
2019 : 38% des encours

Inversion de la répartition des encours
ISR par type de clientèle en 1 an

2018 : 43% des encours
2019 : 62% des encours

Source : Données AFG

PARTICULIERS

Evènements déclencheurs ?

- Lancement des **PRI par les Nations Unies** en (2006)
- Discours célèbre « **Briser la tragédie des Horizons** » (2015) du Gouverneur de la Banque d'Angleterre favorisant la prise de conscience du danger systémique du **risque climatique** et des **milliards d'euros** de pertes potentielles
- Principe « **Comply or Explain** » à travers l'application depuis 2018 de l'**article 173** (Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte) incitant à la diffusion de la culture ESG et du risque climat

Appétences produits / approches d'investissement ?

- Prédominance de l'approche historique best-in-class sans biais sectoriel (**63% des encours OPC ouverts ISR, AFG, 2019**), de plus en plus complétée par des **approches thématiques** et de l'engagement actionnarial

Freins ?

- **Crainte** d'une **sous-performance** de l'ISR, **sacrifice sur la rentabilité**
- Conscience du **manque d'harmonisation des méthodes ESG** et de **transparence / lisibilité** des fonds ISR
- **Difficultés** dans la **collecte** et l'**analyse des données des émetteurs**
- **Coûts élevés** de la mise en œuvre des reporting ESG

Evènements déclencheurs ?

- **Changement sociétal** et **facteur générationnel** : attention particulière des **Millenials** au sens et à l'impact social et environnemental de leurs investissements (**9 français sur 10*** déclarent tenir compte des **enjeux de développement durable** dans leur façon de consommer)
- **Incitations réglementaires** dont la loi **Pacte** qui exige, de façon progressive, à chaque assurance-vie de proposer trois UC dédiées à la **finance durable**

Appétences produits / approches d'investissement ?

- Forte appétence à l'inclusion des **enjeux de développement durable** aux **produits d'épargne** (57%** des épargnants)
- Intérêt marqué pour les **promesses simples et lisibles** et à la **mesure d'impact**
- Volonté de **se désolidariser des émetteurs « mauvais élèves »** (ex: charbon, énergies fossiles, etc.)

Freins ?

- **Réticence des conseillers** (crainte d'un effet de mode), difficulté d'accès à l'information, **manque de pédagogie** et d'**expertise**
- Manque de **transparence, lisibilité et comparabilité** de l'offre
- **Méconnaissance de l'offre** (87%** des clients retail ne se sont jamais vus proposer un produit ISR)
- **Méfiance** vis-à-vis des institutions financières et crainte du **greenwashing**, de l'effet « **marketing** »

Si la demande des particuliers est encore à ses débuts, elle va considérablement se renforcer dans le temps et s'articulera autour d'exigences de plus en plus pointues.



Les producteurs et distributeurs ont déjà entamé des réflexions mais sont encore très loin d'avoir tous défini leur stratégie à long terme et d'être en capacité de répondre à toutes les demandes des investisseurs



GESTIONNAIRE D'ACTIFS (en qualité de producteurs)

Généralisation des démarches / approches ESG

- En 2016, **90% des SDG** intègrent l'ESG dans leur **politique d'investissement***

Plus d'intelligibilité et de transparence au niveau de l'offre

- **Un quart de l'offre** des fonds durables désormais consacrée aux **fonds thématiques**. 90 % des gérants combinent cette sélection thématique à une analyse ESG
- Une **visibilité grandissante** permise par les **labels**. A juin 2020, plus de 50% des fonds durables, soit 358 fonds sont désormais labellisés ISR (*Indicateur Novethic*)
- Une **montée en puissance** des **indicateurs d'impact**, avec recours aux Objectifs de développement durable de l'ONU
- Une **transparence** assurée par la **diffusion des reportings ESG** (Art. 173 LTE) sur l'intégration des critères ESG
- Un **engagement renforcé** dans l'exercice croissant du **droit de vote en AG** par les SDG : + 6% en 2019 (données 2019, AFG)

ASSUREURS (en qualité de distributeur)

Positionnement et engagement de principe

- Publication en 2009 par l'Assoc. Fr. de l'Assurance de sa **charte développement durable**
- Mise en place une **politique d'exclusion du charbon**, plus de 70% des actifs gérés par des assureurs font l'objet d'un plan de sortie du charbon
- **Incitations des assureurs** vis-à-vis de leurs assurés : la tarification des assurances vertes fait bénéficier d'un **bonus les propriétaires de véhicules peu polluants**

Amélioration de la lisibilité et comparabilité des produits financiers

- Impulsion de la **loi Pacte** pour l'entrée progressive des **fonds labellisés finance durable** dans les ASV

Conduite du changement et accompagnement épargnant

- Engagement de la FFA à mener des **actions de formation des réseaux** et **communication claire et transparente** auprès des épargnants.

BANQUES (en qualité de distributeur)

Positionnement, engagement de principe et exemplarité

- **Affirmation de leur engagement** dans leur **raison d'être** et **alignement à la trajectoire 2°C** intégré au PMT des banques
- Tendance généralisée à la **mise en place de plan précis** avec **échéances** pour la **sortie du charbon**

Conception et mise en avant de l'offre finance durable dans le catalogue produits

- **Distribution de fonds durables, financement de projets « verts »** à travers des prêts verts ou l'émission de green bonds, mise en place de cartes vertes, etc.

Conduite du changement et accompagnement épargnant

- Actions de formation pour adresser les **lacunes des conseillers** : **68%** déclarent **connaître peu (57%) ou pas (11%) l'IR**

Tous les acteurs doivent définir leurs ambitions et construire des offres claires et transparentes permettant une commercialisation plus facile.



SOMMAIRE



1. Préambule

- Chronologie de la finance durable avec présentation des concepts
- Focus Covid-19, le stress-test grandeur-nature de la performance et résilience des valeurs ESG



2. Etat de l'art du marché

- La Finance Durable, un marché croissant et attractif
- Descriptif du marché en volume et en valeur
- L'approche ESG et les stratégies d'investissement



3. Une dynamique favorable

- Un cadre réglementaire favorable
- Côté Demande : une forte appétence des institutionnels et des particuliers
- Côté Offre : un écosystème d'acteurs financiers désormais en ordre de marche



4. Les défis à relever

- Côté émetteurs et fournisseurs de données : harmonisation et fiabilisation de la donnée
- Côté gestionnaire d'actifs : intégration des critères ESG à travers un renouvellement méthodologique et le recours à un cadre normatif
- Côté bancassureurs : construction d'une offre claire et lisible et amélioration de la distribution



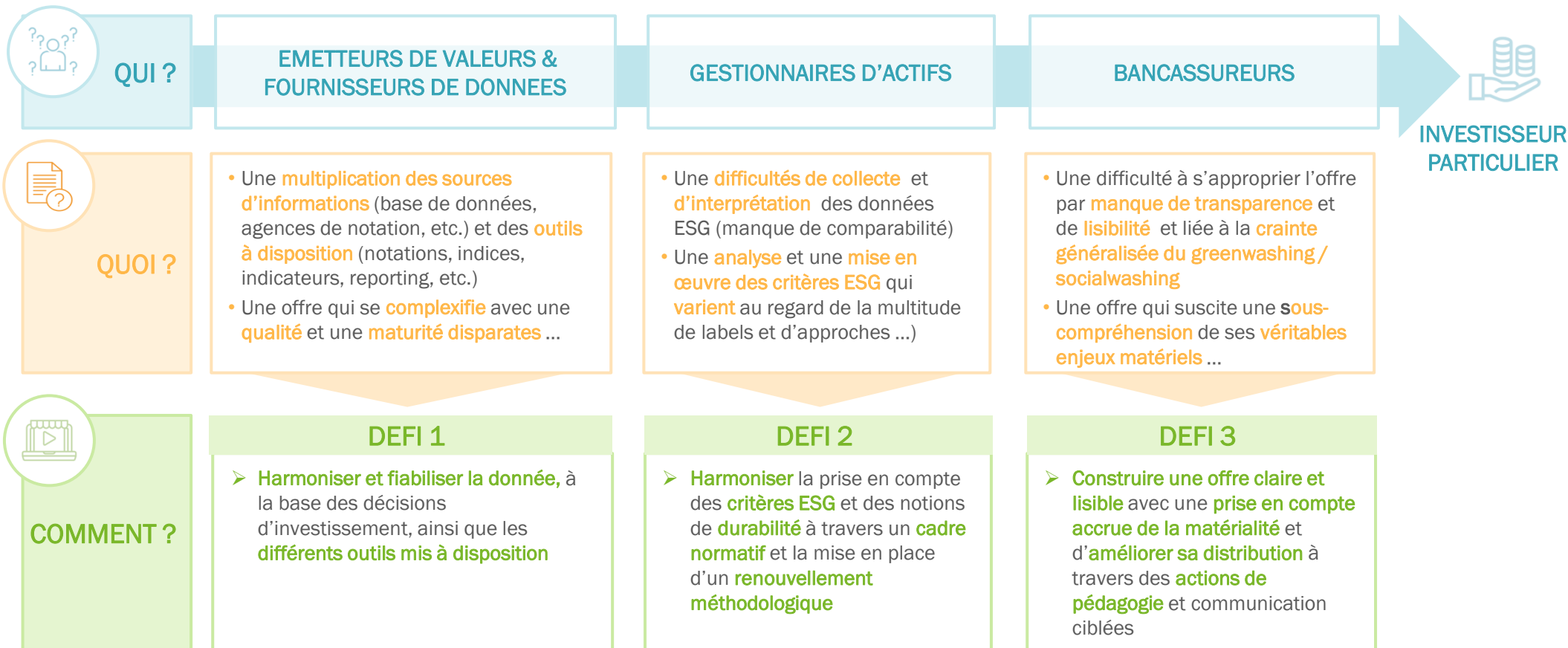
5. L'accompagnement Ailancy

- Présentation de nos savoir-faire
- Nos principaux axes d'accompagnement
- Présentation Ailancy



3 défis à relever pour accélérer la généralisation de l'investissement responsable

La transformation de la finance doit désormais s'inscrire dans une démarche stratégique de long terme. Dans la mesure où le manque de critères ESG partagés par tous les acteurs est encore palpable, les acteurs de l'écosystème de la finance durable doivent agir ensemble pour adresser les défis qui se présentent à eux et accélérer la tendance de fond amorcée sur l'investissement responsable.



La standardisation des données est le point de départ pour permettre leur exploitation de manière simple et efficace et la valoriser auprès des clients.

Les données extra-financières : un problème d'hétérogénéité qui se matérialise sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'émetteur jusqu'à l'investisseur final



EMETTEURS DE VALEURS (*)

Les émetteurs mettent à disposition des **données non comparables**, trop souvent **déclaratives**, avec une **prise en compte non systématisée des impacts sur le climat**.

EMETTEURS DE GREEN BONDS

A défaut de standard, les **offres et pratiques de marché** des émetteurs de green bonds ne sont **aujourd'hui pas comparables** et pour certaines, manquent de **transparence**

AGENCES DE NOTATION & BASES DE DONNEES

Les **agences de notation** divergent dans leur **collecte et analyse de données**, multiplient les **créations d'indicateurs** et **d'indices** et complexifient leurs offres avec des **pratiques et méthodologies différentes**. Leur pertinence est souvent contestée.

PRODUTEURS D'INDICES

Les producteurs d'indices traditionnels (*MSCI, Blommebrg, MorningStar, FTSE, etc.*) se dotent d'indices ESG mais **l'univers départ des indices durables** servant de **benchmark** n'est **pas toujours assez contraignant** en termes de **méthodologie et de métriques**, notamment sur la **trajectoire d'alignement aux accord de Paris**.

GESTIONNAIRES D'ACTIFS

Les gestionnaires d'actifs se retrouvent à **jongler entre une multitude de sources d'informations** (base de données, agences de notation, etc.) et de **KPI** (notations, indices, indicateurs, reporting des émetteurs, etc.). **Cette sélection de sources est d'autant plus critique qu'elle doit être alignée avec leurs stratégies/approche d'investissement**. Les gestionnaires d'actifs proposent à leur tour des produits durables aux **stratégies ESG diverses** avec recours dans certains cas à des labels disparates avec une dominance des approches nationales.

A elles seules, les **données extra-financières**, à la base des décisions d'investissement, représentent **un enjeu majeur** de la finance durable.

Les grandes **agences de notation anglo-saxonnes** l'ont bien compris et dominent aujourd'hui largement ce marché avec le risque d'une **marché concentré** autour d'un faible nombre d'acteurs soulevant des problématiques de **conflit d'intérêts** et de **pouvoir de marché excessif**. Les récentes acquisitions de **Vigeos par Moody's** et **Carbon Delta par MSCI en 2019** confirment cette tendance.

Pour assurer l'émergence d'un **alphabet commun**, limiter la **dépendance aux data-providers** et garantir la **transparence**, **l'enjeu de la normalisation** des données ESG devient plus que jamais pressant.

Enfin, au-delà de **cet enjeu de normalisation**, c'est aussi un **enjeu de souveraineté** en matière ESG qui est soulevé et qui est mis au cœur des priorités de la Commission Européenne.

Effet boîte noire, manque de lisibilité de l'offre & crainte du greenwashing

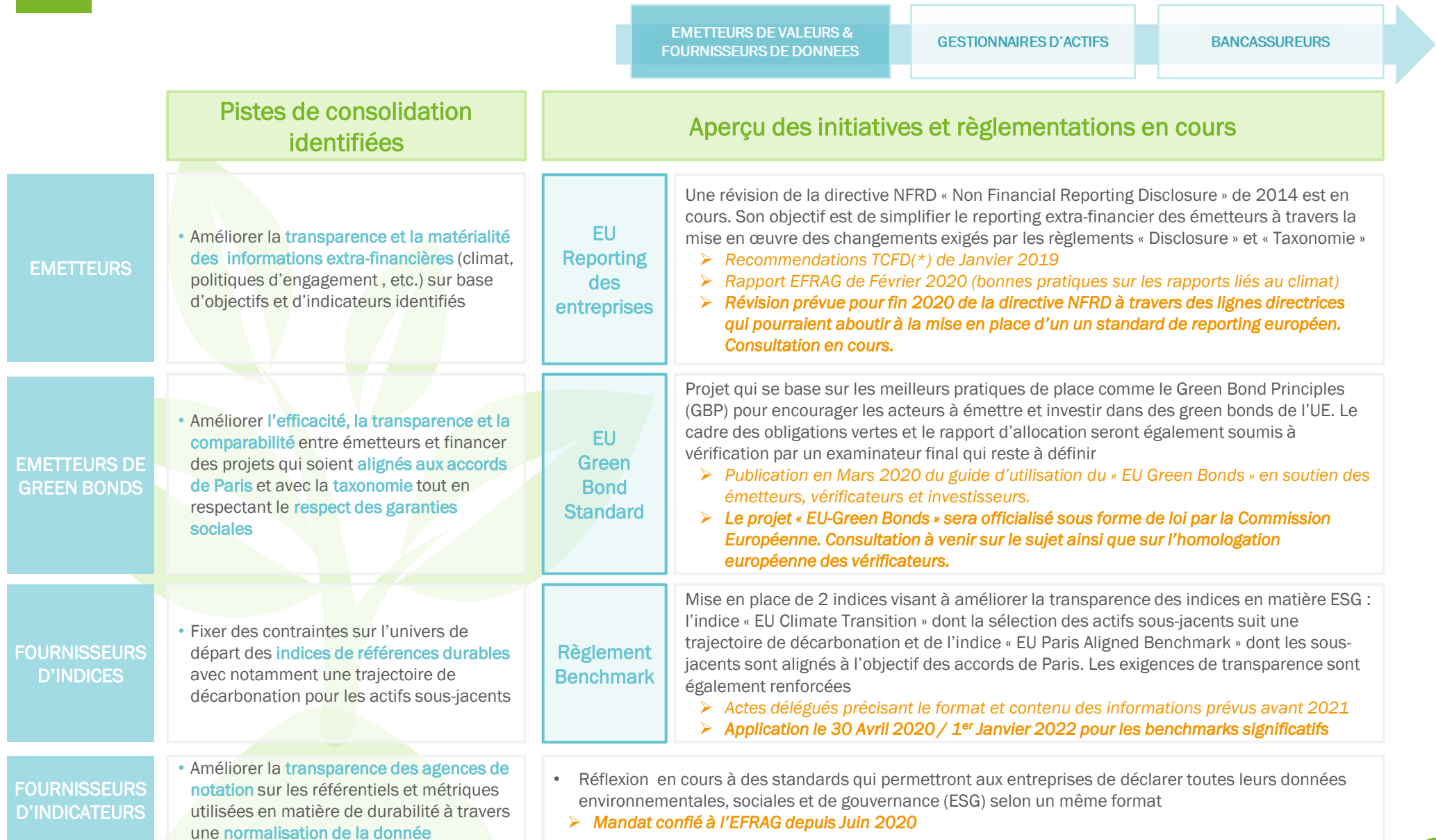


INVESTISSEUR PARTICULIER

(*) Entreprises cotées et non cotées incluant les acteurs financiers (de plus de 500 employés)



Pour les fournisseurs de données et les émetteurs de valeur, les enjeux de transparence et de pertinence de la donnée extra-financière seront adressés par la mise en place de normes et standards européens



La mise en œuvre des stratégies ESG varie de façon importante entre les gestionnaires d'actifs. Pour lutter contre le greenwashing, un renouvellement méthodologique est désormais nécessaire

Malgré la montée en puissance de l'ESG chez les gestionnaires d'actifs et notamment au travers des approches Best in Class et Best in Universe, un certain nombre d'écueils restent identifiés. Le besoin accru de transparence des investisseurs incite les gestionnaires d'actifs à désormais revoir leurs approches et à renforcer leurs dispositifs d'intégration ESG .



- Une **sélection statique** des indicateurs, la plupart du temps basés sur des **données passées** et non des objectifs à venir

- Introduction d'une **vision plus dynamique** avec un **suivi des controverses** et la mise en place d'un **dialogue et engagement actionnarial continu** dans le temps



- Des **limites dans les calculs** due à la **surconsommation de données** et **faute de normalisation**
- Une **sous-compréhension des enjeux matériels** et un **effet de dilution des critères E,S,G** regroupés dans un **seul et même scoring**

- **Sélection plus pointue des fournisseurs de données** en ligne avec la stratégie optée par la société de gestion
- Tendence des sociétés de gestion à **développer leur propre méthodologie de calcul en interne** et à ne récupérer des data providers que les données brutes
- **Analyse de plus en plus séparée et fine** des **indicateurs E,S et G** avant l'établissement du scoring global
- Meilleure appréhension de la **mesure d'impacts** à travers le recours à des référentiels tels les ODD de l'ONU, etc.
- Développement de **l'approche d'impacts plus facilement lisible et mesurable**



- Un **manque d'appropriation des gérants** de l'analyse ESG qui reste cantonnée aux analystes extra-financiers et qui est souvent perçue comme un **simple outil d'analyse de risques extra-financiers**

- Développement d'une **culture ESG généralisée** à l'échelle de la **société de gestion**
- Evolution de **l'analyse ESG** désormais perçue comme un **outil de détection d'opportunités d'investissement** et pas seulement d'analyse de risques extra-financiers



Pour les gestionnaires d'actifs, les enjeux de lisibilité et clarté de l'offre passent aussi par la définition d'un cadre normatif de la durabilité, l'harmonisation des outils à disposition et la prise en compte des attentes investisseurs



Pistes de consolidation identifiées

Aperçu des initiatives et réglementations en cours

		Au niveau européen, les travaux se structurent autour de 2 réglementations	En France
AXE 1	<ul style="list-style-type: none"> Donner un cadre normatif à la durabilité, afin d'identifier les activités et investissements durables et de ne pas galvauder la terminologie associée 	Taxonomie Système de classification des activités économiques dites durables d'un point de vue environnemental avec pour objectif de créer un langage commun pour orienter les prises de décisions en matières de durabilité et d'environnement ➤ Application progressive : objectifs 1&2 le 1er Janvier 2022, 3 à 6 le 1er Janvier 2023	Disclosure Harmonisation des règles de transparence et de publication d'informations relatives à la durabilité des produits d'investissement, à la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité ➤ Actes délégués précisant le format et contenu des informations prévus fin 2020 ➤ Application le 10 Mars 2021 (pour les indicateurs et risques de durabilité) et 31 Décembre 2022 (pour l'analyse des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité)
			Doctrine AMF POSITION (AMF DOC-2020-03) Obligation pour les fonds de fournir une information claire, exacte et non-trompeuse et établissement de règles et standards minimum ➤ Application progressive : 11 Mars 2020 (flux), 10 Mars 2021 (stock)
AXE 2	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier et harmoniser la labellisation des fonds durables à l'échelle européenne avec une attribution transparente, pour dépasser l'hétérogénéité des labels nationaux 	EU Ecolabel Mise en place d'un label européen visant à renforcer l'intégrité des produits financiers (fonds OPCVM, FIA, ASV, comptes DAT ou d'épargne) à destination du grand public. Les sociétés de gestion devront en être titulaires sur base d'un certain nombre de critères correspondants à 10%-20% des meilleurs produits disponibles sur le marché du point de vue environnemental au moment de leur adoption ➤ Communication sur l'adoption de l'Eco-Label par la commission européenne prévue pour T4 2020 ➤ Application articulée à celle de la taxonomie et du standard EU sur les Green Bonds	
AXE 3	<ul style="list-style-type: none"> Garantir aux investisseurs l'accès à des produits qui correspondent à leurs préférences, en favorisant la conception de produits d'investissements durables adaptés aux attentes et aux profils des clients finaux 	Révision MIF 2 / ESG Intégration à la définition des marchés cibles des éléments relatifs aux préférences ESG des clients en matière de durabilité des investissements. Reprise de ces éléments dans la revue des marchés cibles et les reportings du distributeur au producteur ➤ Calendrier en attente de confirmation. Publication des actes délégués finaux prévue pour T4 2020 ➤ Application 12 mois après adoption – courant 2022	

Pour les banc-assureurs, les enjeux de distribution passent par la mise en place d'un catalogue dédié, des efforts de pédagogie et de marketing ainsi que l'intégration des préférences ESG dans le discours conseil



Pistes de consolidation identifiées

Aperçu des initiatives et réglementations en cours

AXE 1	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que l'effort de marketing et de pédagogie dans la commercialisation des fonds repose sur une information non trompeuse pour prévenir les dérives de surenchère et le retour en force des accusations de greenwashing 	<p>Au niveau européen, les travaux se structurent autour de 2 réglementations</p> <table border="1"> <tr> <th>Taxonomie</th> <th>Disclosure</th> </tr> <tr> <td> <p>Système de classification des activités économiques dites durables d'un point de vue environnemental avec pour objectif de créer un langage commun pour orienter les prises de décisions en matières de durabilité et d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : objectifs 1&2 le 1er Janvier 2022, 3 à 6 le 1er Janvier 2023 </td> <td> <p>Harmonisation des règles de transparence et de publication d'informations relatives à la durabilité des produits d'investissement, à la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Actes délégués précisant le format et contenu des informations prévus fin 2020 Application le 10 Mars 2021 (pour les indicateurs et risques de durabilité) et 31 Décembre 2022 (pour l'analyse des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité) </td> </tr> </table>	Taxonomie	Disclosure	<p>Système de classification des activités économiques dites durables d'un point de vue environnemental avec pour objectif de créer un langage commun pour orienter les prises de décisions en matières de durabilité et d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : objectifs 1&2 le 1er Janvier 2022, 3 à 6 le 1er Janvier 2023 	<p>Harmonisation des règles de transparence et de publication d'informations relatives à la durabilité des produits d'investissement, à la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Actes délégués précisant le format et contenu des informations prévus fin 2020 Application le 10 Mars 2021 (pour les indicateurs et risques de durabilité) et 31 Décembre 2022 (pour l'analyse des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité) 	<p>En France</p> <table border="1"> <tr> <th>Doctrine AMF POSITION (AMF DOC-2020-03)</th> </tr> <tr> <td> <p>Obligation pour les fonds de fournir une information claire, exacte et non-trompeuse et établissement de règles et standards minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : 11 Mars 2020 (flux), 10 Mars 2021 (stock) </td> </tr> </table>	Doctrine AMF POSITION (AMF DOC-2020-03)	<p>Obligation pour les fonds de fournir une information claire, exacte et non-trompeuse et établissement de règles et standards minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : 11 Mars 2020 (flux), 10 Mars 2021 (stock)
	Taxonomie	Disclosure							
	<p>Système de classification des activités économiques dites durables d'un point de vue environnemental avec pour objectif de créer un langage commun pour orienter les prises de décisions en matières de durabilité et d'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : objectifs 1&2 le 1er Janvier 2022, 3 à 6 le 1er Janvier 2023 	<p>Harmonisation des règles de transparence et de publication d'informations relatives à la durabilité des produits d'investissement, à la prise en compte des risques de durabilité et des impacts négatifs des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Actes délégués précisant le format et contenu des informations prévus fin 2020 Application le 10 Mars 2021 (pour les indicateurs et risques de durabilité) et 31 Décembre 2022 (pour l'analyse des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité) 							
Doctrine AMF POSITION (AMF DOC-2020-03)									
<p>Obligation pour les fonds de fournir une information claire, exacte et non-trompeuse et établissement de règles et standards minimum</p> <ul style="list-style-type: none"> Application progressive : 11 Mars 2020 (flux), 10 Mars 2021 (stock) 									
<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les conseillers dans l'intégration des enjeux ESG dans leur discours conseil vis-à-vis des clients appétents. 	<table border="1"> <tr> <th>Révisions MIF / DDA ESG</th> </tr> <tr> <td> <p>Identification et prise en compte, dans les parcours d'épargne, des préférences clients sur les critères ESG. La mise à jour des questionnaires, des marchés cibles produits, et des contrôles d'adéquation sera matérialisée dans les outils mis à disposition des conseillers qui seront donc mieux équipés dans leur rôle de conseil, étendu au-delà des critères financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> MIF 2 & DDA : Calendrier en attente de confirmation. Publication des actes délégués finaux attendue pour T4 2020. Application 12 mois après adoption – courant 2022. </td> </tr> </table>	Révisions MIF / DDA ESG	<p>Identification et prise en compte, dans les parcours d'épargne, des préférences clients sur les critères ESG. La mise à jour des questionnaires, des marchés cibles produits, et des contrôles d'adéquation sera matérialisée dans les outils mis à disposition des conseillers qui seront donc mieux équipés dans leur rôle de conseil, étendu au-delà des critères financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> MIF 2 & DDA : Calendrier en attente de confirmation. Publication des actes délégués finaux attendue pour T4 2020. Application 12 mois après adoption – courant 2022. 						
Révisions MIF / DDA ESG									
<p>Identification et prise en compte, dans les parcours d'épargne, des préférences clients sur les critères ESG. La mise à jour des questionnaires, des marchés cibles produits, et des contrôles d'adéquation sera matérialisée dans les outils mis à disposition des conseillers qui seront donc mieux équipés dans leur rôle de conseil, étendu au-delà des critères financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> MIF 2 & DDA : Calendrier en attente de confirmation. Publication des actes délégués finaux attendue pour T4 2020. Application 12 mois après adoption – courant 2022. 									
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des clients institutionnels et particuliers d'un catalogue finance durable étoffé conformément à la trajectoire 2 °C ainsi que sur les autres enjeux ESG (biodiversité, justice sociale, etc.) 	<table border="1"> <tr> <th>Observatoire de la Finance durable de la Place Financière de Paris</th> </tr> <tr> <td> <p>Coordination des acteurs de la place dans la transformation progressive du secteur financier vers la finance durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Premiers travaux autour des offres de produits responsables à paraître le 29 octobre 2020 </td> </tr> </table>	Observatoire de la Finance durable de la Place Financière de Paris	<p>Coordination des acteurs de la place dans la transformation progressive du secteur financier vers la finance durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Premiers travaux autour des offres de produits responsables à paraître le 29 octobre 2020 						
Observatoire de la Finance durable de la Place Financière de Paris									
<p>Coordination des acteurs de la place dans la transformation progressive du secteur financier vers la finance durable</p> <ul style="list-style-type: none"> Premiers travaux autour des offres de produits responsables à paraître le 29 octobre 2020 									

SOMMAIRE



1. Préambule

- Chronologie de la finance durable avec présentation des concepts
- Focus Covid-19, le stress-test grandeur-nature de la performance et résilience des valeurs ESG



2. Etat de l'art du marché

- La Finance Durable, un marché croissant et attractif
- Descriptif du marché en volume et en valeur
- L'approche ESG et les stratégies d'investissement



3. Une dynamique favorable

- Un cadre réglementaire favorable
- Côté Demande : une forte appétence des institutionnels et des particuliers
- Côté Offre : un écosystème d'acteurs financiers désormais en ordre de marche



4. Les défis à relever

- Côté émetteurs et fournisseurs de données : harmonisation et fiabilisation de la donnée
- Côté gestionnaire d'actifs : intégration des critères ESG à travers un renouvellement méthodologique et le recours à un cadre normatif
- Côté bancassureurs : construction d'une offre claire et lisible et amélioration de la distribution



5. L'accompagnement Ailancy

- Présentation de nos savoir-faire
- Nos principaux axes d'accompagnement
- Présentation Ailancy



Ailancy s'appuie sur des savoirs faire éprouvés ainsi que sa connaissance des bonnes pratiques de marché



Une lecture pragmatique des textes et des convictions Ailancy

- Des « **TRIBUS** » constituées en interne Ailancy pour suivre l'**actualité de la réglementation** et la partager avec les consultants Ailancy au fil de l'eau
- Une **forte proximité** avec les **associations professionnelles** (AFTI, AFG, Finance Innovation, etc.) avec des animations de groupes de travail / tables rondes incluant le sujet de la finance durable



Une capacité à challenger et à disposer de benchmark des best practices de place

- Des **club clients** animés par Ailancy (session en présentiel réunissant plusieurs établissements) pour avoir une **vision** et **confronter** nos **interprétations** avec celles de nos clients
- La **capacité à challenger** nos clients par le **recours au benchmark des best practices de place** et à la **critique constructive**



Un savoir faire en termes de préparation et d'animation d'ateliers de travail

- Des **outils élaborés** au travers de nos **nombreuses expériences** des **projets réglementaires récents** (MIF2, RGPD, DDA, DSP2)
- La capacité à faire **cohabiter les regards** des départements **conformité/juridique/métier**



Une capacité à identifier les impacts et à accompagner la transformation

- Une **connaissance intime** des **processus métiers** et des outils informatiques conjuguée à une **forte expérience des projets SI**
- Des **outils** et des **méthodes éprouvés** pour **accompagner** les **évolutions** dans les **pratiques des opérationnels** (*plusieurs missions menées auprès d'établissements financiers dans le cadre du déploiement de nouveaux parcours épargne conformément à MIF2*)



Ailancy a développé une expertise importante sur les projets de transformation et nous sommes en mesure de vous accompagner sur 6 principaux volets

Nous intervenons aussi bien lors des phases amont qu'en accompagnement de la mise en œuvre de projets de transformation, et nous nous appuyons sur des méthodologies éprouvées et sur des équipes expérimentées

Cadrage et étude d'impacts

*Qualification des impacts
Définition de la trajectoire de mise en œuvre*

Stratégie de développement

*Étude de marché et positionnement stratégique
Stratégies opérationnelles*

Mise en conformité réglementaire

*Interprétation des textes en fonction des activités et des organisations
Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre*

Système d'information

*Construction de schéma directeur informatique
Aide au choix de data provider*

Dispositifs de contrôle et de pilotage

Mise en place des dispositifs, définition d'indicateurs de suivi et de pilotage...

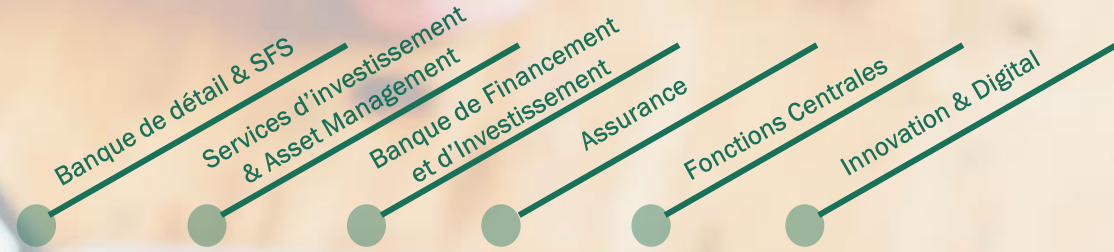
Conduite du changement

Communication interne & externe, acculturation des collaborateurs, formations opérationnelles, processus, impacts organisationnels...

Présentation Ailancy



Une offre de service dédiée à l'industrie financière



Conseil en organisation et management

Stratégie de développement

Compétitivité des organisations

Réglementaire

Conduite de grands projets

Système d'information

Expertises & Solutions

Exécution des projets informatiques

Expertises



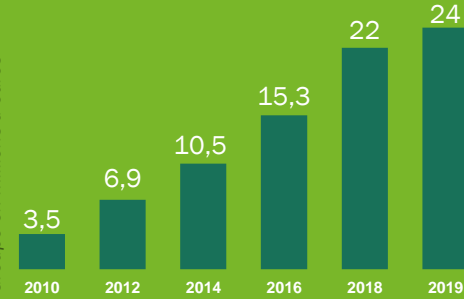
+170 consultants^(*) répartis sur 3 entités



+1000 missions réalisées

Une croissance continue depuis + de 10 ans

CA Groupe en millions d'euros



2 bureaux

PARIS

CASABLANCA

+120
consultants

+20
consultants

2 activités

+30
Business Analyst

+100
Experts indépendants



(*) Hors Experts indépendants

Les associés



Ailancy vous accompagne **sur tout le cycle de vie de la transformation**



Élaborer la stratégie de développement

- > Étude de marché et positionnement stratégique
- > Stratégies opérationnelles
- > Cadrage et accompagnement de projets de développement



Améliorer la compétitivité de l'organisation

- > Refonte de processus et des organisations
- > Accompagnement de restructurations et fusions
- > Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



S'adapter aux contraintes réglementaires

- > Expertise forte notamment sur : ESG, MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- > Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- > Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



Conduire de grands projets de transformation

- > Dispositifs PMO & pilotage de programme
- > Conduite de projets en méthodologie Agile
- > Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



Faire évoluer le Système d'information

- > Construction de schéma directeur informatique
- > Aide au choix de progiciels
- > Appui à la spécifications métier

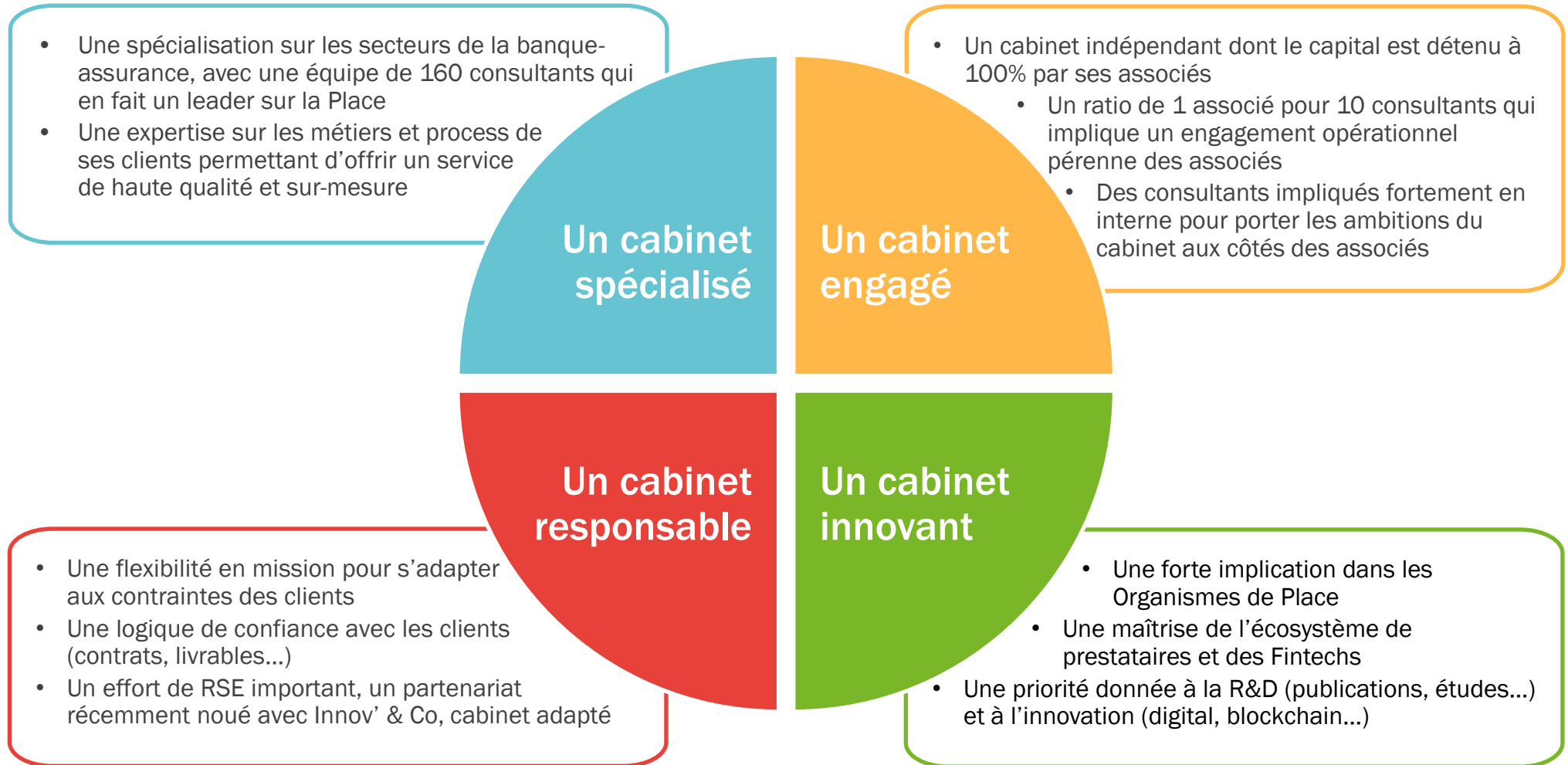


Réussir sa transition digitale

- > Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- > Expertise en matière d'Open Banking, APIs, blockchain
- > Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs



Notre positionnement différenciant sur le marché



Nos engagements RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale)

ENTREPRENEURS du Monde

Un engagement social en externe

Ailancy est partenaire de l'ONG Entrepreneurs du Monde et soutient le projet Fansoto au sud du Sénégal qui **accompagne les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat**

Après avoir soutenu en 2017/2018 le projet Assimilassimé au Togo qui **a accompagné 133 personnes** démunies dans l'entrepreneuriat



NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Un engagement pour le développement durable

Ailancy a rejoint le réseau Global Compact pour soutenir l'initiative des Nations-Unis et s'engage à intégrer durablement ses 10 principes dans sa stratégie et ses opérations



Un engagement environnemental

La RSE chez Ailancy c'est aussi : des collectes de vêtements, des courses solidaires, l'utilisation de cartouches et papiers recyclables, du tri sélectif des déchets.

Ecovadis a décerné à Ailancy le label Gold pour sa politique RSE (top 5% des entreprises)



Au 22/09/2020

Laissons la parole à nos consultants

Nos collaborateurs décrivent et partagent leur quotidien chez Ailancy sur Glassdoor



50 à 500 salariés

FRANCE

2019

Ailancy est « Great Place to Work »

100% des collaborateurs Ailancy décrivent une atmosphère de travail plaisante*

96% des collaborateurs considèrent qu'on leur accorde beaucoup de responsabilités*

*résultats de l'enquête GPTW 2018



Un engagement social en interne

Ailancy est signataire de chartes de référence reflétant son engagement auprès de ses salariés



VOS CONTACTS

Virginie THOMSEN

**Directrice associée , en charge
de l'offre Finance Durable**

virginie.thomsen@ailancy.com

Mob : +33 6 03 55 07 78

Ilham NASSOR

Manager

Ilham.nassor@ailancy.com

Mob. : +33 7 50 88 15 62

Laurine AVALLONE

Consultante Sénior

Laurine.avallone@ailancy.com

Mob. : +33 6 63 86 97 51

Ailancy[®]
make it happen!



32 rue de Ponthieu
75008 Paris

+33 (0)1.80.18.11.60



www.ailancy.com

Suivez-nous sur les réseaux

 Ailancy

 AilancyConseil

 Ailancy